

## BOULIEU autrefois

Livre broché

Auteur(s) : Deleuze

Collection : MVVF

Date de parution : 24/11/2021

Éditeur(s) : LE LIVRE D'HISTOIRE LORISSE ÉDITIONS

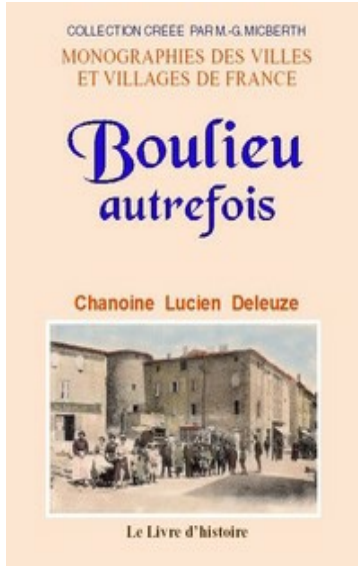
Langue(s) : Français

EAN : 9782758610779

Distributeur : LE LIVRE D'HISTOIRE - LORISSE

Nombre de pages :248

Prix : 30.00 €



Le 4 septembre 1633, quatre professes de chœur et une novice converse, accompagnées de deux prétendantes, partirent de Saulieu en Bourgogne, pour se rendre à Boulieu en Vivarais, pour y fonder un couvent. Pendant près de trois cents ans (jusqu'en 1904), les religieuses ursulines élèveront les jeunes filles du village. La situation de Boulieu au pied de la montagne du Colombier qui l'abritait contre les vents du Nord, la solidité de ses tours, l'épaisseur de ses murailles, en faisaient aux époques troublées un séjour tout à la fois sûr et agréable. Aussi, malgré l'étroitesse de ses rues, un grand nombre de familles très importantes y avaient fixé leur demeure. Si Boulieu n'a jamais été le siège de l'administration, le voisinage d'Annonay permettait à ses habitants d'en remplir les principales fonctions. En 1693, Jean-Joseph Androl, sieur de Grusse et bourgeois de Boulieu, fut même établi maire perpétuel d'Annonay par le roi. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les religieux célestins de Colombier-le-Cardinal, établis dans le pays depuis 1360, devinrent prieurs et curés primitifs de Boulieu. À ce titre, ils avaient droit de dîme sur la paroisse et ils percevaient tous les revenus de l'église jusqu'à leur dissolution en 1773. En retour, ils assuraient aux curés et vicaires nommés par eux une pension annuelle appelée la « portion congrue ». La ville était administrée par deux consuls et quatre conseillers politiques élus chaque année, le premier dimanche de janvier, par les principaux habitants. À partir de l'introduction du protestantisme, vers 1550, les consuls appartinrent aux deux religions. Cependant, en 1663, les catholiques romains considérant qu'ils étaient considérablement plus nombreux que les réformés (1270 contre 104) nommèrent deux consuls de leur religion. Chaque parti tenta alors de faire valoir son bon droit auprès des instances qui paraissaient les plus favorables à leur cause respective. Les catholiques de Boulieu déploraient que leur église soit beaucoup trop petite. Ils demandèrent en conséquence sa reconstruction totale ou du moins son agrandissement, aux frais des prieurs célestins. Ils considéraient également que leur curé était mal logé et mal payé. Il en découla de multiples différends et procès qui s'étalèrent sur près d'un siècle. Les démêlés commencèrent en 1594 et les travaux furent achevés en 1689. Les premières pierres employées à cette construction provenaient de la démolition du temple protestant, entassées dans l'église ou sur la place, mais elles furent loin de suffire.